

Fiche informative sur l'action

L'Atelier Relais : un dispositif partenarial d'accueil pour des collégiens en voie de marginalisation scolaire

Partenariat : Education Nationale, Fédération d'Education Populaire et Ville

Nom du fichier : 54VandoeuvreCHautdePenoy2005

ACADEMIE DE NANCY-METZ

Collège support : collège du Haut de Penoy, rue Clément Marot 54500 VANDŒUVRE

Tél. : 03.83.51.55.18

Fax : 03.83.54.18.50

Email : ce.0541515@ac-nancy-metz.fr

Atelier Relais, Espace Jacques Prévert, rue du Vivarais 54500 VANDŒUVRE

Tél/Fax : 03.83.57.88.62

Email : atelierrelais@aol.com

ZEP : oui

Personne contact : Antoine Trévisan, professeur des écoles

Classes concernées : cycle central (5^{ème} et 4^{ème}) des 3 collèges de Vandœuvre et du collège Louis Armand de Nancy.

Date de l'écrit intermédiaire : mai 2005

Résumé de l'action :

L'Atelier Relais de Vandœuvre existe depuis 2003. Il accueille des élèves du cycle central de 4 collèges pour des sessions de 4 semaines. A l'issue de sa première année de fonctionnement deux problèmes sont apparus : le déficit d'identification du dispositif par les enseignants des collèges concernés et la rupture brutale entre les deux structures (atelier relais/collège) lors du retour dans l'établissement d'origine. L'action « suivi des élèves » menée en 2004/2005 essaie de régler ces deux problèmes.

La mission d'éducation du futur citoyen est assurée à travers deux autres projets menés avec nos différents partenaires (Ville, F.O.L, associations locales...) :

- le « projet journal » où l'élève n'écrit plus pour écrire, à vide, il a un projet, il écrit pour un lecteur identifié.
- le projet environnement/citoyenneté : les jeunes sont impliqués dans le projet de fleurissement de la ville en association avec les acteurs de ce fleurissement.

Mots clés : activité d'expression théâtrale

STRUCTURES	MODALITES - DISPOSITIFS	THEMES	CHAMPS DISCIPLINAIRES
Collège	Dispositif relais Partenariat	Citoyenneté, civisme Comportements de rupture Difficulté scolaire Environnement TICE	Education civique EPS, Motricité Français Informatique Interdisciplinarité Mathématiques

Ecrit intermédiaire sur l'action

L'Atelier Relais : un dispositif partenarial d'accueil pour des collégiens en voie de marginalisation scolaire.

Partenariat : Education Nationale, Fédération d'Education Populaire et Ville.

Nom du fichier : 54VandoeuvreCHautdePenoy2005

Collège support : collège du Haut de Penoy 54500 VANDŒUVRE

ATELIER RELAIS de VANDŒUVRE

Note descriptive

L'action pédagogique et éducative au sein des Ateliers Relais est définie par la Convention cadre du 02 octobre 2002 publiée par le Bulletin Officiel (B.O.) de l'Education Nationale du 10 octobre 2002. Cette convention définit les modalités de coopération entre le Ministère de l'Education Nationale et la Ligue de l'Enseignement.

L'Atelier relais vise à mettre en œuvre auprès d'un public de collégiens de cycle central (5^{ème} et 4^{ème}) reconnu en difficulté de tout ordre (scolaire, social, familial...) et/ou en danger de rupture scolaire, des actions dans différents champs et ce hors les murs du collège : culture, citoyenneté, santé, environnement, sports et loisirs... A ce titre, les activités éducatives ciblées sur les ressources culturelles, sociales et économiques seront mobilisées et occuperont une place importante dans le contenu pédagogique du dispositif relais. Elles viendront en complément et se conjugueront avec le travail sur les apprentissages scolaires.

L'objectif institutionnel est défini dans le Bulletin Officiel de l'Education Nationale n° 21 du 22 mai 2003 : « Contribuer à réinsérer durablement les élèves en difficultés dans un parcours de formation générale, technologique ou professionnel en les engageant simultanément dans des processus de resocialisation et de réinvestissement dans les apprentissages scolaires ».

Création : septembre 2003

Equipe pédagogique : un enseignant professeur des écoles, un coordonnateur associatif, un assistant d'éducation.

Situation : à l'extérieur du collège, dans l'espace Jacques Prévert à Vandœuvre.

Public accueilli : élèves de cycle central (5^{ème} et 4^{ème}) issus de 4 établissements, en voie de marginalisation scolaire.

10 élèves maximum par session, susceptibles d'être affectés plusieurs fois.

Périodicité : 4 sessions de 4 semaines.

25 élèves admis sur les 4 sessions au cours de l'année scolaire 2004/2005.

Taux de fréquentation : 95 %

Retour au collège d'origine : 100 %

La première année d'existence de l'Atelier Relais de Vandœuvre a permis d'expérimenter le projet pédagogique établi en début d'année scolaire, de procéder à des bilans intermédiaires à l'issue de chaque session et au bilan général en fin d'année.

Deux problèmes principaux ont été mis en évidence :

- Le déficit d'identification du dispositif par les enseignants des collèges ;
 - La rupture brutale entre les deux structures (atelier relais/collège) lors du retour au collège ;
- Aussi un projet de suivi a été élaboré pour remédier à ces deux constats et mis en œuvre en 2004/2005.

A côté du projet « suivi des élèves » nous avons choisi de vous présenter deux autres projets qui nous paraissent les plus représentatifs de l'atelier relais de Vandœuvre, parce qu'ils ne pourraient exister sans le partenariat étroit noué avec nos différents partenaires (Ville, Fédération des Œuvres Laïques -F.O.L.-, associations locales...).

La force, la spécificité et le caractère innovant du dispositif résident justement dans cette collaboration étroite entre professionnels d'horizons et de sensibilités différentes réunis autour d'une même mission : l'éducation du futur citoyen.

La mise en œuvre de notre atelier relais nous a permis d'observer une forte adhésion des élèves alors que justement, l'un des principaux objectifs de l'atelier relais est de réactiver la motivation de l'élève à travers une pédagogie de projets qui, ainsi que le recommandent les Instructions Officielles, « donne sens à la formation et fait saisir aux élèves la finalité des apprentissages » et contribue ainsi à leurs apprentissages scolaires.

D) Le projet « suivi des élèves »

200 heures (heures supplémentaires effectives) ont été attribuées dans le cadre du projet de suivi au cours du premier trimestre 2005. Elles ont permis de mettre en place différentes mesures d'accompagnement des élèves affectés dans le dispositif :

➤ Interventions de professeurs venant dispenser des enseignements dans le cadre de l'atelier relais pendant les sessions.

Ces interventions répondent à plusieurs objectifs :

- assurer un lien avec les enseignements dispensés dans la classe,
- faire évoluer les représentations respectives des enseignants et des élèves,
- mettre en place un travail de groupe,
- soutenir l'intérêt et la motivation des élèves.

➤ Accompagnement des élèves lors du retour au collège

- ↳ Bilan de la session avec l'élève, le professeur principal et l'équipe de l'atelier relais.
- ↳ Mise en place du suivi.

➤ Suivi des élèves après la session

Une à deux heures hebdomadaires par élève assurées par des professeurs volontaires permettent un accompagnement de l'élève pour prolonger le travail et les progrès initiés pendant la session.

Ces heures hebdomadaires permettent :

- un travail de méthodologie (organisation, suivi du travail personnel...),
- un soutien disciplinaire,
- un point régulier sur les difficultés rencontrées et les progrès réalisés.

➤ Commission de suivi qui se réunit avant chaque session avec les personnels des services sociaux et d'orientation des collèges et du Conseil Général.

➤ Contact et suivi avec les parents

Rencontre des parents à la mi-session et/ou en fin de session en présence de l'élève.

La mise en œuvre de ce suivi a donc permis une meilleure identification et connaissance du dispositif par les enseignants des établissements d'origine.

Elle permet également de faciliter le retour et la réadaptation de l'élève au collège en évitant une rupture trop brutale entre les deux structures (Atelier Relais/Collège).

La pérennisation du suivi

Force est de constater l'importance et le bien fondé du suivi mis en place. Les élèves les premiers ont été étonnés et agréablement surpris de la venue de professeurs de leurs collèges respectifs et se sont investis dans un travail sérieux et de qualité à travers du travail en groupe ou demi groupe. Ils témoignaient de leur engouement en s'informant régulièrement des prochaines interventions et à travers leurs remarques, telles que : « Ah si ma prof était comme ça !... » ou encore : « Oh ! C'est simple ! On n'm'a jamais expliqué comme ça !... »

D'autre part, ces interventions permettent de maintenir un lien avec les disciplines enseignées au collège qui ne pourraient être dispensées par le seul enseignant de l'atelier relais.

Ces interventions répondent également aux attentes des parents, qui souhaitent que leur enfant ne soit pas entièrement « déconnecté » des enseignements dispensés au collège pendant les quatre semaines et qui sont rassurés d'apprendre qu'un accompagnement individualisé est mis en place au retour au collège. Aspect à ne pas négliger, lorsque l'on constate que plusieurs familles sont réfractaires au dispositif redoutant une rupture trop importante avec le collège.

Les actions menées

Le projet se décline avant, pendant et après la session.

1) Contacts avant l'entrée de l'élève dans le dispositif

- Rencontre des équipes enseignantes de chacune des classes d'origine des élèves accueillis :
 - Présentation du dispositif,
 - Constitution du dossier de l'élève,
 - Bilan scolaire (besoins, lacunes, points à travailler...),
 - Détermination d'objectifs (élaboration d'un projet individuel).
- Détermination d'un professeur référent qui assurera le lien entre l'équipe pédagogique et l'élève.
- Commission de suivi avec :
 - Les intervenants du secteur éducatif (éducateurs),
 - Les intervenants du secteur social (assistantes sociales),
 - Les intervenants du secteur médical (Centre Médico Pédagogique – psychiatres – psychologues),

- Les intervenants du C.I.O. -Centre d'Information et d'Orientation- (Conseiller d'Orientation Psychologue).
- Prise de contact et rencontre :
 - De l'élève,
 - De la famille.
- 2) Contacts pendant la session
 - lien avec les collègues d'origine (professeur référent),
 - suivi des élèves : interventions d'enseignants dans un cadre différent de celui du collège,
 - lien avec les secteurs : éducatif, social et médical,
 - lien avec le C.I.O.,
 - lien avec les familles pour bilan individualisé en cours de session.
- 3) Contacts après le retour au collège
 - accompagnement de l'élève pour le retour au collège à l'issue de la session : réintégration avec le professeur référent, le principal et l'éducateur s'il y a lieu.
 - rencontre pour faire le point sur le projet individuel (périodicité à déterminer : d'hebdomadaire à mensuelle).
 - soutien scolaire.
 - suivi du dossier d'orientation :
 - Recherche de stage en vue d'un aménagement éventuel de l'emploi du temps.
 - Recherche d'établissements d'accueil (Classe d'initiation préprofessionnelle en alternance, Centre de Formation des Apprentis, Lycée Professionnel).
 - Participation aux conseils de classe.
 - Commission de suivi

II) Le projet « journal »

Il favorise l'investissement des élèves. Il leur propose une finalité à l'écrit. L'élève n'écrit plus pour écrire, à vide, il a un projet, il écrit à destination d'un lecteur identifié.

Cet écrit, sa production, sa publication et sa diffusion participent à sa revalorisation.

Le projet journal rend l'élève capable d'être un producteur d'informations et donc un citoyen actif, responsable et reconnu : « L'enseignement du français au collège a pour finalité de permettre à chacun de forger sa personnalité et de devenir un citoyen conscient, autonome et responsable ». B.O. n°1 du 13/02/1997.

Il suffit de constater la multiplicité des propositions de sujets lors d'une séance en début de session pour se rendre compte de l'adhésion des élèves. De multiples thèmes ont été traités durant cette année à travers les 4 journaux élaborés :

- le fleurissement de la ville,
- la visite du quotidien régional,
- le tuning,
- les différents styles musicaux,
- le renouvellement urbain, l'évolution de la ville,
- l'actualité sportive,
- le ramadan,
- le nourrissage des oiseaux en hiver,
- le Téléthon,
- l'atelier relais,

- la vie au collège,
-

Enfin le journal permet de faire le lien avec les différents projets menés dans le cadre de la session et avec les enseignements disciplinaires (français, Brevet Informatique et Internet, Sciences de la Vie et de la Terre, éducation civique, histoire-géographie...).

III) Le projet environnement/citoyenneté

Ce projet trouve son origine dans le constat du non-respect des plantations et des nombreuses dégradations commises dans la ville en général et dans leur environnement proche par les jeunes d'âge scolaire.

L'idée était d'impliquer les jeunes dans le projet de fleurissement de la ville en les associant à la réalisation et en leur permettant de rencontrer et de découvrir les acteurs de ce fleurissement (services techniques et principalement service des espaces verts).

Le partenariat proche et efficace établi avec le responsable des espaces verts de la ville de Vandœuvre a permis de décliner ce projet au fil des quatre sessions en fonction des spécificités saisonnières.

Première session (novembre) :

- visite des serres municipales,
- notions de reproduction des plantes,
- TP : bouturage, rempotage,
- élaboration et réalisation d'un massif,

Deuxième session (janvier) :

D'autres partenaires se sont joints à ce projet (LPO, association de prévention locale).

- observation des oiseaux dans la ville. Reconnaissance des espèces.
- étude des besoins des oiseaux et des règles de protection et de nourrissage.
- fabrication de mangeoires pour aider les oiseaux de nos contrées à subsister pendant la saison froide.
- pose des mangeoires fabriquées par les élèves dans leurs collèges respectifs.

Troisième session (mars) :

Autour d'un des deux thèmes retenus pour le fleurissement de la ville : Jules Verne et les sciences dans le cadre du centenaire de sa mort. A partir d'une recherche documentaire sur l'auteur et ses œuvres, détermination d'une « œuvre » qui sera réalisée par les élèves de l'atelier relais (la.16 TD2riquéenr45 0ahces dansT(ël(-)Tj(è)Tj2(ination.uTDid'at4TD0(2n2 1 TfTJ0)-14üées

- peinture du ballon (le globe terrestre).
- Création de deux massifs, l'un devant l'espace Jacques Prévert (siège de l'atelier relais), l'autre au Parc de Loisirs de la Ville :
 - délimitation, bêchage, apport de terreau.
- Recherche documentaire sur le thème Jules Verne pour définir les motifs des massifs :
 - la pieuvre est retenue comme motif pour le massif réalisé au parc des loisirs,
 - J. VERNE est retenu pour le massif jouxtant la montgolfière (réalisations implantées devant l'atelier relais).
- Visite des serres municipales
 - bouturage, rempotage, semis et préparation des plants pour la réalisation des massifs.
- Plantation des massifs

Antoine Trévisan, professeur des écoles
Rémi Eismann-Nussmann, coordonnateur associatif
Juin 2005